



L'agent de sécurité

Qu'il s'agisse de situations allant d'un incident médical circonscrit résultant d'un trébuchement ou d'une chute, jusqu'à une situation d'urgence telle que des conditions météorologiques extrêmes ou l'attaque d'un tireur fou, il est essentiel de disposer d'un plan de sécurité pour protéger vos membres. Un agent de sécurité peut assurer la direction de ce domaine qui est axé sur la mission, la pratique et l'efficacité. Que vous soyez un nouvel agent de sécurité ou que vous occupiez ce poste depuis plusieurs années, les informations suivantes vous aideront à comprendre comment guider vos membres de l'église en employant les meilleures pratiques de prévention et d'intervention en cas d'urgence.

L'effort de toute une équipe

La protection des personnes et des biens requiert l'effort de toute une équipe, il vous faut apporter soutien et coopération au corps de l'église qui comprend les pasteurs et les anciens de l'église, le conseil d'administration et les membres de l'église. Une bonne communication et une approche centrée sur la mission entre tous sont essentielles au succès de la protection de l'église.

Dans les domaines de la sécurité et de la gestion des risques, il existe un certain nombre de tâches et de procédures essentielles pour lesquelles vous pouvez jouer le rôle de fer de lance :

Auto-inspections

L'un des éléments clé de la prévention des pertes consiste à recenser et corriger les situations dangereuses avant que des accidents ne se produisent. Effectuez une visite guidée de l'église au moins une fois par an, accompagné d'un ou plusieurs membres du comité de sécurité. Les dangers peuvent survenir rapidement et sans prévenir. Des inspections plus fréquentes vous permettront d'identifier ceux-ci avant que des incidents potentiels ne se produisent. Tous les membres du personnel, les

anciens, les diacres et les bénévoles doivent faire preuve de vigilance et doivent signaler ou corriger les dangers identifiés. Le formulaire d'auto-inspection des églises, disponible sur AdventistRisk.org, vous guidera tout au long de la procédure d'inspection des églises.

Entretien

Un grand nombre de sinistres survenus dans l'église, tels que les glissades, les trébuchements et les chutes, pourraient être évités si un entretien plus rigoureux et régulier y était pratiqué. De simples dangers tels que des marches en mauvais état, des nids-de-poule, des trottoirs irréguliers, des tapis déchirés ou plissés, du gravier, des branches ou d'autres débris jonchant les trottoirs, ou bien des sols mouillés à cause d'intempéries ou de liquides répandus sur le sol peuvent causer de graves blessures qui entraîneront des frais médicaux et des poursuites judiciaires coûteux. Veillez à mettre en place l'équipe ou les personnes adéquates pour effectuer un **entretien saisonnier** régulier et se charger de corriger rapidement ces situations dès qu'elles seront repérées.

Sécurité

Dans certaines églises, la planification concernant la sécurité



fera partie des attributions d'un agent de sécurité et dans d'autres, ce sera son propre travail. La sécurité va bien au-delà de simples caméras et alarmes installées sur les portes et les fenêtres. Un programme de sécurité conçu pour protéger les personnes et les biens doit également comprendre des mesures de contrôle d'accès, d'amélioration de la visibilité grâce à des coupes d'entretien de la végétation, un bon éclairage (intérieur comme extérieur) et une formation pour les bénévoles préposés à la sécurité et à l'accueil. Tout le monde doit être attentif et réactif à toute activité suspecte, notamment, des personnes au comportement étrange, des colis laissés sans surveillance et d'autres situations suspectes. Demandez la collaboration de vos bénévoles chargés de l'accueil pour qu'ils établissent un dialogue avec les personnes qui entrent sur la propriété et dans les bâtiments de l'église et définissez et mettez en place des procédures qui permettront de communiquer les activités suspectes aux décideurs. Pour certaines églises, la sécurité peut également requérir la présence visible d'une équipe de sécurité entraînée. Vous devrez toujours coordonner vos efforts avec les forces de l'ordre locales. Travaillez de concert avec votre **comité de sécurité** pour discuter des besoins de votre église en matière de sécurité.

Plans d'urgence et préparation

Pour la plupart des églises, les activités se passent comme d'habitude, semaine après semaine. Mais cela peut changer en un instant, en particulier dans les zones exposées aux catastrophes naturelles telles que les séismes, les ouragans ou les tornades. Certaines églises peuvent être à même de se retrouver au milieu d'émeutes, voire d'actes violents commis au hasard. Chaque église peut être sujette à une urgence médicale. Passez en revue les principaux dangers possibles qui menacent votre église et actualisez ou créez

son plan d'urgence. Les dirigeants et les membres doivent être prêts à réagir de façon appropriée aux catastrophes lorsqu'elles se produisent. Assurez-vous que les portes puissent être ouvertes en cas d'urgence (un dispositif antipanique est requis dans de nombreuses juridictions) et que les entrées, les allées, les vestibules et les escaliers soient dégagés de tout objet (même de chaises) afin de garantir des sorties dégagées en cas d'urgence. Vous devrez planifier des mesures d'évacuation sûre pour les enfants et les personnes à mobilité réduite ou de replis sur un abri. Vous trouverez d'autres ressources sur la **planificación para emergencias** sur AdventistRisk.org.

Activités

Établissez une liste des activités de l'église et évaluez-les. Certaines présentent un risque faible, tandis que d'autres présentent un risque élevé, assorti d'un potentiel important d'accidents et de blessures. Établissez une procédure permettant d'analyser correctement chaque activité avant d'obtenir son autorisation (pour cela, ARM dispose d'une ressource sur le site Web Adventistrisk.org). La procédure doit inclure des dispositions relatives à la sécurité des transports, aux équipements de sécurité, des formulaires de décharge médicale et d'autorisation parentale pour chaque activité. Avec l'aide de votre comité de sécurité, élaborer des directives et des règles écrites sur la base de ce que votre congrégation pourra faire dans son contexte local. Certaines activités devront subir des modifications, d'autres pourront simplement ne pas être possibles. Maintenez à jour une liste de celles qui sont autorisées et de celles qui ne le sont pas. L'autorisation du conseil de l'église sera nécessaire pour certaines activités. Assurez la coordination avec votre conférence lorsque vous aurez des questions à résoudre et utilisez ses ressources.



La protection des personnes vulnérables

La protection des personnes vulnérables telles que nos enfants ne se circonscrit pas au seul ministère de l'Enfance ou au club des explorateurs. Nos enfants font partie intégrante de toutes les activités de l'église et pour être efficace, une approche holistique de leur protection est nécessaire. Collaborez avec le coordonnateur de dépistage, les chefs des départements concernés par l'enfance, les responsables des installations, les pasteurs et les anciens pour faire en sorte que toute l'église travaille ensemble pour protéger nos enfants et toutes les personnes vulnérables. Un modèle de **plan de protection de l'enfance** est disponible sur Adventistrisk.org.

Transporte

Si vos besoins en matière de transport ne sont pas mûrement réfléchis, cela augmentera les risques d'incidents majeurs. Un véhicule mal entretenu ou un conducteur imprudent pourra provoquer un désastre. N'utilisez jamais de **camionnettes de 15 places** pour quelque usage que ce soit. Veillez à ce que les véhicules soient entretenus régulièrement. Les véhicules devront subir une inspection préalable aux voyages

pour s'assurer que tous ses systèmes soient en bon état de fonctionnement ainsi qu'une inspection postérieure aux voyages pour s'assurer qu'il sera apte à sa prochaine utilisation (pour cela, ARM dispose d'une ressource sur le site [Web Adventistrisk.org](http://WebAdventistrisk.org)).

Accidents

Si des incidents ou des accidents se produisent à l'église, pendant une activité ou en transit, l'agent de sécurité et le comité de sécurité de l'église mèneront une enquête. Les enquêtes aident à identifier les causes et à déterminer quelles sont les actions qui pourront aider à prévenir la répétition d'accidents semblables (pour cela, ARM dispose d'une ressource sur le site [Web Adventistrisk.org](http://WebAdventistrisk.org)).

Un rôle important

Vous êtes investi d'une grande responsabilité et c'est, pour vous, une excellente occasion de promouvoir la sécurité et la gestion des risques dans toute l'église. Ceci est vital pour la protection de la réputation de l'église, pour la sécurité de ses membres et de ses invités et pour faire progresser la mission de l'église.

C'est une fonction importante et vos efforts sont très appréciés.



Adventist Risk Management,® Inc. (ARM) s'implique dans la sécurité et le succès de votre ministère. Pour vous aider à protéger les personnes et les biens matériels qui sont au cœur de votre ministère, nous vous fournissons des ressources relatives à la gestion des risques. *Notre ministère est de protéger votre ministère.* Cherchez d'autres ressources sur AdventistRisk.org/About-Us. #ARMCares



DÉCLAREZ IMMÉDIATEMENT VOTRE SINISTRE
1.888.951.4276 • CLAIMS@ADVENTISTRISK.ORG
TENEZ-VOUS INFORMÉ
ADVENTISTRISK.ORG/SOLUTIONS



Ce matériel contient des informations factuelles générales et ne doit en aucun cas être pris pour un conseil juridique spécifique concernant une question ou un sujet particulier. Si vous souhaitez connaître la façon dont une juridiction locale traite les circonstances particulières auxquelles vous pouvez être confronté, veuillez consulter votre avocat ou votre gestionnaire de risque local.